

DEC211944DR07

Décision portant nomination de M. Florent LAFAY aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte UMR5280 intitulée « Institut des Sciences Analytiques ».

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS);

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1er décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° DEC201509DGDS portant renouvellement de l'unité mixte n°UMR5280 intitulée « Institut des Sciences Analytiques » et nommant M. Christophe MORELL en qualité de directeur ;

Vu l'avis du conseil de l'**UMR5280** en date du ----- / ----- ;

Considérant que **M. Florent LAFAY** a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par **la délégation régionale Rhône Auvergne du CNRS les 8 et 9 mars puis du 22 au 23 mars 2021** ;

DECIDE:

Article 1^{er} : M. Florent LAFAY, assistant ingénieur, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR5280 intitulée « Institut des Sciences Analytiques » à compter du 01/04/2021.

M. Florent LAFAY exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, **M. Florent LAFAY** est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Villeurbanne le 07 juin 2021

Le directeur de l'unité Christophe MORELL

Visa du délégué régional du CNRS Laurent BARBIERI

> Visa du président de l'Université Claude Bernard Lyon 1 Fréderic FLEURY